

Information Réglementée

2 juillet 2013

Bilan semestriel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Accor à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 25 000 titres
- 29 332 781 euros

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 30 000 000 euros

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur le site Internet : www.accor.com